



Contribution des institutions de la microfinance pour l'émergence des Micros et Petites Entreprises à Kisangani. Cas de la Société de microcrédits Congolais.

Carine MELEMEKIA N'kodoa

Université de Kisangani

MOTS CLEFS

Microfinance - contribution - pour l'émergence des Micros et Petites Entreprises

RESUME

Cet article examine le rôle joué par la microfinance et les organisations de petites entreprises à Kisangani, en s'appuyant sur des recherches de la Société de Microcrédit Congolais (SMICO). Sur des recherches de la Société de Microcrédit Congolais (SMICO). Il met en lumière sur le rôle vital que jouent ces institutions dans l'économie locale en fournissant aux propriétaires de petites entreprises un soutien financier essentiel. Le rôle vital que jouent ces institutions dans l'économie locale en fournissant aux propriétaires de petites entreprises un soutien financier essentiel. L'étude de cas SMICO démontre comment les microcrédits peuvent stimuler la croissance des entreprises et encourager l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale dans la région de Kisangani.

Abstract

This article examines the role played by microfinance and small business organizations in Kisangani, drawing on research by the Société de Microcredit Congolais (SMICO). on research by the Société de Microcredit Congolais (SMICO). It highlights the vital role played by these institutions in the local economy, providing small business owners with essential financial support. The vital role played by these institutions in the local economy, providing small business owners with essential financial support. The SMICO case study demonstrates how microloans can stimulate business growth and encourage the emergence of an entrepreneurial dynamic in the Kisangani region. The study demonstrates how microloans can stimulate business growth and encourage the emergence of an entrepreneurial dynamic in the Kisangani region.

KEY WORDS: Microfinance – Contribution for the emergence of micro and small businesses

I. Introduction générale

I.1. Institution de microfinance

Une institution de microfinance est une institution financière qui a pour vocation de permettre à des agents économiquement faibles d'avoir accès à des services financiers pour améliorer leurs activités et/ou leur confort social (www.larousse.fr/dictionnaires/français consulté le 24/04/2024 à 17heures).

Au même titre qu'une banque, une institution de microfinance est une institution financière qui octroi des crédits. Toutefois, le montant de prêts sont connus sous le nom de microcrédits. Les clients d'une institution de la microfinance sont souvent des micro entrepreneurs qui ont besoin d'un soutien économique pour lancer leur activité.

I.2. Produits de la microfinance

Les produits de la microfinance sont :

- Le microcrédit ;
- Le micro épargne ;
- La micro assurance ;
- La messagerie financière ;
- Les organisations sans but lucratif ;
- Les services des comptes chèques postaux.

I.2.1. Le micro crédit

Le micro crédit est un dispositif qui consiste à prêter de faibles sommes d'argent à des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique. Celui-ci est octroyé pour le développement des activités économiques aux gens de faible moyen (www.entrepreneurdumonde.org/fr/zoom-sur/microcredit consulté le 27/04/2024 à 20heures).

Il est adapté au besoin de la personne qui en bénéficie. Le montant moyen du prêt est variable selon les institutions de microfinances et les pays dans lequel il est pratiqué. Les durées de remboursement sont plus courtes que celles d'un prêt à ses bénéficiaires (Idem).

I.2.1.1. Critères d'octroi des crédits

Les crédits sont octroyés sous plusieurs critères :

1. Critère d'emploi

Selon la définition de l'emploi, on peut distinguer les crédits à la consommation et les crédits à la production.

- **Le crédit à la consommation** est consenti au particulier pour l'achat d'un objet fabriqué ou bien de consommation ;
- **Crédit à la production** est consenti aux investissements productifs, à une activité rémunérée par un salaire.

2. Critère de garantie

La notion de risque est l'une de caractéristique qui conduit souvent à instaurer le système de garantie qui peut être en nature ou en trésorerie. Ce critère renferme les crédits réels et les crédits personnels.

- **Les crédits réels** consistent à affecter à la dette d'un bien du débiteur sous forme de gage ou d'hypothèque, surtout quand un agent met à la disposition d'un prêteur des biens meubles ou immeubles pour acquérir un bien ou une somme monétaire en contrepartie.
- **Le crédit personnel** est garantie par les patrimoines de l'emprunteur.

3. Critère de la durée

Il est à signaler ici que l'emprunteur est naturellement tenu à payer les intérêts fixés et de procéder aux remboursements des dettes dans le respect des échéances prévues. Selon ce critère, on distingue les crédits à court terme ; à moyen terme et à long terme.

- **Crédits à court terme** est le crédit dont le remboursement ne dépasse pas deux ans et qui joue un rôle dans le fonds, déroulement des activités économiques et financières dans le cycle d'approvisionnement, de fabrication et même de distribution d'une entreprise.
- **Crédits à moyen terme** : ce type de crédit à une durée de l'ordre de deux à cinq ans. Ils sont consentis pour le développement de moyens de production ou pour le financement des institutions ou des activités dont le cycle ne dépasse la durée de ce crédit à court terme.
Pour BARRE, les crédits à moyen terme sont des prêts spéciaux à la construction et crédits à l'équipement (BARRE R. Economie politique, 1967, p 192).
- **Crédits à long terme** sont des crédits dont la durée excède cinq ans et qui sont accordés essentiellement pour le financement à long terme ; et surtout pour les investissements.

I.2.1.2. Le micro épargne

La micro épargne est une réserve d'argent constituée de petites sommes non consommées ni par les dépenses contraintes, ni par les dépenses quotidiennes(<https://creditmunicipal-nantes.fr/services> consulté le 02/04/2024 à 10heures).

I.2.1.3. La micro-assurance

La micro assurance est un système qui utilise (entre autre) le mécanisme de l'assurance et dont les bénéficiaires sont au moins en partie des personnes exclues des systèmes formels de protection sociale, en particulier les travailleurs de l'économie informelles et leurs familles (<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Micro-assurance> consulté le 02/04/2024 à 13heures).

I.2.1.4. Les messageries financières

La messagerie financière est définie comme une activité qui a pour objet d'assurer le transport ou le transfert de l'argent par courrier électronique. Ici on fait recours aux techniques de la bureautique pour but l'échange d'informations par l'intermédiaire de réseau informatique. En outre, les messageries financières sont les intermédiaires financiers parce qu'ils effectuent les opérations de transfert d'argent sans le déplacement physique du donneur(www.memoireonline.com/10/13/7476/ consulté le 07/05/2024 à 06heures).

I.2.1.5. Les organismes sans but lucratif

Un organisme sans but lucratif est une organisation qui s'engage à contribuer à la société et vise à répondre à un besoin de la collectivité, sans poursuivre un but lucratif. Elle est organisée d'une manière interne et la participation est volontaire (www.ionos.fr/startupguide/creation/organisme-sans-but-lucratif/ consulté le 07/05/2024 à 09heures) .

I.2.1.6. Les services des comptes chèques postaux

Le compte chèque postal a pour but de permettre à chaque utilisateur d'encaisser tous ses revenus et de dépenses et les sommes qu'il souhaite (www.pouuneautreconomie.fr.compte-cheque-postal/ consulté le 21/04/2024 à 06heures).

I.3. Classifications des institutions des institutions de microfinance

On distingue trois catégories des institutions de microfinance, à savoir :

- Les entreprises de micro crédits à la première catégorie, elles accordent aux clients des crédits ne dépassant l'équivalent de 250 dollars américains par cycle sans but lucratif, mais garantissant leur rentabilité.
Exemple, les ONG
- Les entreprises de micro crédits de deuxième catégorie, elles accordent de micro crédits à leurs clients dans un but lucratif. Elles collectent l'épargne sur autorisation de la banque centrale du Congo.
Exemple, SARL
- Les entreprises de micro crédits de troisième catégorie, elles collectent l'épargne du public et octroi du micro crédits.
Exemple, société de microfinance

I.4. Micro entreprise et petite entreprise

Les deux catégories d'entreprises sont souvent confondues. Les micros entreprises sont les entreprises qui sont créés récemment et qui ont un chiffre d'affaires nettement inférieur à la différence des petites et autres entreprises de catégories supérieure.

De l'article 37,38,39 et 40 de la charte des PME, les petites entreprises doivent :

- S'engager à utiliser les fonds leur octroyés confortablement à l'objet pour lequel ils ont été sollicités et à respecter l'échéancier de remboursement ;
- S'engager à respecter les clauses des marchés publics obtenus ;
- S'engager à respecter les normes environnementales et qualitatives en vigueur dans leurs secteurs d'activité respectif ;
- Tenir une comptabilité régulière et fiable conformément au système comptable en vigueur e République Démocratique du Congo ;
- Assurer la formation de leur personnel ;
- Améliorer leur méthode de gestion ;
- Accepter d'être audités et suivies.

I.4.1. Micro entreprise

Une micro entreprise est entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaire d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Son avantage est que

sa création est plus simple que celles des autres types d'entreprise ; les formalités administratives sont simplifiées, le choix d'imposition classique ou prélèvement libératoire, franchise en base de TVA, comptabilité allégée, les charges sociales simplifiées et allégées (www.economy-pedia.com/11040122-small-comcompagny consulté le 10/05/2024 à 10heures).

De l'article 3 de la charte des PME (Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat. La Micro Entreprise ou la très Petite Entreprise (TPE) répond aux critères et seuils suivants :

- Effectif compris entre 1 (un) et 5 (cinq) employés ;
- Chiffre d'affaires annuel hors taxe variant entre 1(un) à 10.000USD (dix mille dollars) ;
- Valeur des investissements nécessaires mis en place pour les activités de l'entreprise inférieure ou égale à 10.000USD (dix mille dollars).

I.4.2. Petite entreprise

Celle-ci reçoit son nom pour présenter un effectif délimité de 50 travailleurs maximum, ainsi qu'un volume de chiffre d'affaires également délimité. Ces caractéristiques peuvent varier selon le pays. Cependant, ces caractéristiques de la petite entreprise sont exposées de la manière suivante :

- Avoir 10 ou 50 travailleurs ;
- Le chiffre d'affaires ne doit dépasser 10 million ;
- Elle présente une taille réduite, par rapport à d'autres entreprises de catégories supérieures ;
- Elle est plus grande en taille que les microentreprises, mais plus petites que les moyennes entreprises (Idem).

I.5. Emergence

Une émergence désigne l'apparition ou la croissance soudaine de quelque chose (<https://langue-francaise.tv5monde.com> consulté le 13/05/2024 à 10heures).

I.6. Situation Economique

L'économie congolaise est en phase de mutation, alors qu'elle n'était il n'y a pas si longtemps encore qu'une économie de rente avec une croissance tirée exclusivement par l'exportation de matières premières. Aujourd'hui, les Congolais peuvent se fixer des objectifs de développement industriel, avec une économie diversifiée et une croissance inclusive. Le pays se transforme. Cette évolution repose nul doute sur un effet de rattrapage après plusieurs décennies de récession (MATATA PONYO, pour un Congo émergent, p.14)

Au fil des événements, l'économie de la ville de Kisangani se retrouve sinistrée. Elle est concentrée sur les activités informelles tenues par des PME qui font bien preuve de créativité et de dynamisme, mais n'assurent malheureusement pas la production attendue pour la croissance économique. Aussi la production vit d'une manière générale, dans un état de pauvreté de masse généralisée comme c'est le cas pour toute la République Démocratique du Congo (www.memoireonline.com/05/10/3472/Micro-finance-et-lutte-contre-la-pauvrete--Cas-des-micro-credits-octroyes-par-le-CERP-LET.html consulté le 12/05/2024 à 15heures).

La production locale est basée sur production de céréales, particulièrement le riz avec les territoires d'Opala et Banalia, produisant respectivement les marques dénommés « riz d'Opala »

et « riz bamanga ». On note aussi la production de banane dans les sept territoires, de maïs et de manioc. Le territoire d'Ubundu, se distingue plus dans la production des arachides (bassin de Lowa).

Les défis majeurs de développement du secteur agricole dans la Tshopo restent le faible taux d'accès aux services sociaux de base (encadrement, structuration et appuis aux productions) et le déficit infrastructurel, particulièrement les routes et voies d'évacuation, en plus de la structure des marchés locaux (<https://caid.cd/?page-id=5304>).

L'économie de la ville Kisangani est essentiellement basée sur les activités agricoles et commerciales, elle est un pôle de développement économique du moment où elle a favorisée l'implantation des industries (textiles, agroalimentaires etc.) en ouvrant un aéroport international, en construisant une centrale hydroélectrique non loin de la ville, sur la Tshopo, et en créant le troisième campus de l'université nationale, une école d'agriculture (IFA) et un institut de recherche (www.universalis.fr/encyclopedie/kisangani/).

Une partie de la population dépend de l'agriculture de subsistance car le secteur primaire est dominé par les activités familiales ou individuelles faisant usage des techniques traditionnelles dont les rendements sont généralement faibles du fait de la situation économique et leur classe sociale et l'autre grande partie dépend du commerce compte tenu de la situation stratégique reliant l'Est et l'Ouest du pays à travers la route nationale n°4 et le fleuve Congo, la ville de Kisangani se présente comme un carrefour d'échanges commerciaux entre les deux pôles, Est et Ouest du pays. La population de Kisangani a ainsi l'avantage de s'approvisionner en produits divers (haricot, pomme de terre, carburant, oignons, etc.) tant de l'Est que de l'Ouest du pays. La pêche est une autre importante activité économique de la ville de Kisangani exercée par le peuple Enya.

Le secteur tertiaire (service, commerce) est faiblement développé dans la ville de Kisangani, à cause d'un faible nombre d'entreprises et quelques particuliers qui dominent le marché avec une qualité de service qui laisse à désirer.

La ville de Kisangani compte quelques banques, institutions de microfinance et coopératives de crédit qui, dans la plupart de cas, offrent des services et produits peu adaptés aux besoins réels de financement de l'économie locale.

I.7. La microfinance à Kisangani

Le secteur de la microfinance en faveur des micros et petites entreprises dans la ville de Kisangani est très peu développé. Quelques institutions spécialisées dans ce domaine tentent de donner l'élan. L'une de ces institutions est la société de microcrédit congolais (SMICO) qui nous intéresse dans le cadre de cet article.

La SMICO vise à devenir une institution de premier plan en matière de gestion transparente, offrant des solutions rapides et adaptées aux besoins de la population locale. Son objectif est de soutenir le développement des activités génératrices de revenus des individus, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie.

II. Cadres méthodologique et théorique

II.1. Méthodes et techniques

La méthode est « une démarche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité. Elle est l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée » (AKTOUF, O., Une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal, P.U de Quétec, 1987, p.35).

Dans la présente dissertation scientifique, nous optons pour :

II.1.1. Méthode qualitative

Cette méthode cherche le plus souvent à recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative ; on suppose que l'on voit les acteurs penser, parler, agir, interagir, coopérer et s'affronter ; elle se caractérise par une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre les actions et interactions en tenant compte des intentions des acteurs dans un contexte ou en situation (OTEMIKONGO, J., *Guerre des méthodes en sciences sociales*, Paris, Harmattan, 2018).

Cette méthode nous a aidée à vérifier comment la société de microcrédit congolais contribue pour l'émergence des miros et petites entreprises à Kisangani.

II.1.2. Méthode analytique

II.2. Techniques

Ainsi, pour la réalisation de cette étude nous avons recouru aux techniques suivantes :

II.2.1. Enquête par entretien ou interview

Une enquête par entretien ou interview est celle au cours de laquelle on administre à une population choisie, ou à un échantillon représentatif de cette population, des questions préparées à l'avance. On utilise l'entretien pour obtenir aussi bien des informations de « fait » que des « informations d'opinion » (Idem).

Elles sont toutes des techniques verbales typiques d'interrogation. Au-delà de leur visée commune, ces deux techniques n'en recèlent pas moins des différences importantes. En effet, les informations que l'on atteint par le questionnaire se limitent aux réponses écrites des sujets à des questions déterminées à l'avance (standardisation) (Idem).

Par contre, dans une interview, puisque l'interviewer et son sujet sont tous deux présents au moment où les questions sont posées et où on y répond, il y a possibilité d'apporter un plus grand soin à la communication des questions et à la recherche de l'information (Feed-back). En outre, l'interviewer se trouve bien placé pour observer à la fois son sujet et la situation globale à laquelle ce dernier réagit (Idem).

Nous avons mené cette étude auprès des entrepreneurs des micros et petites entreprises de la ville de Kisangani et à la société de microfinance congolais (SMICO).

La démarche adoptée était une démarche rétrospective, laissant la personne s'exprimer librement, sur la contribution de la SMICO dans l'émergence des micros et petites entreprises de la ville de Kisangani.

II.2.2. Technique documentaire

Cette technique consiste à analyser et à étudier les documents pour arriver à déterminer les faits ou phénomènes dont ces documents portent des traces. Elle nous a permis de consulter les différents documents en rapport avec notre sujet de recherche, entre autres les ouvrages (livres), les articles scientifiques, le web, etc.

II.2.3. Technique d'échantillonnage

Cette technique consiste à sélectionner des éléments de l'ensemble et à les utiliser pour déterminer les caractéristiques des autres éléments de l'ensemble.

L'échantillon est considéré comme « un sous-ensemble d'éléments d'une population donnée (DEPELTEAU, F., *La démarche d'une recherche en Sciences Humaines*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p15).

Pour constituer notre échantillon, nous avons recouru à la technique d'échantillonnage non probabiliste ou échantillon à portée de main, autrement dit un échantillon constitué des personnes disponibles. La taille de cet échantillon a été de 50 enquêtés, tous bénéficiaires de crédit à la SMICO-Kisangani.

II.2.4. Analyse de contenu

L'analyse de contenu est une des techniques qualitatives utilisées dans les sciences sociales et humaines. On retrouve par exemple des approches en analyse de contenu en sociologie, en communication, en linguistique, en psychologie (<https://fr.m.wikipedia.org> consulté le 01/12/2023 à 11heures54).

Une analyse de contenu consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. Dans une analyse de contenu, le chercheur tente de minimiser les éventuels biais cognitifs et culturels en s'assurant de l'objectivité de sa recherche (Idem).

La technique d'analyse de contenu nous a permis d'identifier et de catégoriser les idées présentes des enquêtés. Elle nous a permis de déterminer les thèmes récurrents et les opinions exprimées par les participants à l'enquête.

II.2.5. Pourcentages

Les pourcentages constituent l'un des indices les plus couramment utilisés pour présenter des statistiques. Le terme « pourcentage » signifie simplement « proportion de « centaine » et le symbole utilisé pour exprimer le pourcentage est « % ». Un pour cent (ou 1%) correspond au centième du total ou de l'ensemble, de sorte qu'il est obtenu en divisant le total ou le nombre entier par 100. Il permet d'exprimer la différence entre les valeurs (<https://www150.statcan.gc>. Consulté le 01/12/2023 à 12heures13).

La technique de pourcentage nous a aidé à comparer les valeurs numériques entre les différentes données de notre recherche en vue de déterminer si la différence observée entre ces valeurs est significative ou non.

III. Résultats obtenus

III.1. Analyse des données

Tableau n°1 : Octroie de crédit par la SMICO aux entreprises avec facilité

Octroie de crédit avec facilité	Fréquence	%
Oui	36	72
Non	14	28
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

De ce tableau, nous notons que 36 enquêtés, soit 72%, confirment l'obtention de crédit avec facilité contre 14, soit 28%, qui l'opinion contraire. Donc la SMICO octroie le crédit avec facilité à ses clients.

Tableau n°2 : Contribution de la SMICO à l'émergence des entreprises suite au crédit octroyé

Contribution de SMICO à l'émergence des entreprises	Fréquence	%
---	-----------	---

Oui	46	94
Non	4	8
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

Ce tableau nous renseigne que 46 enquêtés, soit 94%, confirment la contribution de la SMICO à l'émergence des micros et petites entreprises à travers le crédit qu'elle les octroie contre 4 enquêtés, soit 8%, qui ont l'opinion contraire. Ceci nous amène à confirmer que la SMICO contribue à l'émergence des micros et petites entreprises à Kisangani. En cette étude, il s'est fait remarquer que ceux qui ont donné l'opinion contraire sont des entrepreneurs qui ne consacrent pas la totalité des sommes octroyées aux activités commerciales. Certaines sommes passent aux dépenses de ménage telles que la scolarisation des enfants, etc.

Tableau n°3 : Chiffre d'affaires des enquêtés avant l'obtention de crédit par la SMICO

Chiffre d'affaires avant l'obtention de crédit	Fréquence	%
200\$ à 500\$	16	32
500\$ à 1000	6	12
1000\$ à 1500	5	10
1500\$ à 2000\$	9	18
2000\$ et plus	14	28
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

Ce tableau dévoile que 16 enquêtés, soit 32%, avaient le chiffre d'affaires allant de 200\$ à 500\$ avant l'obtention de crédit auprès de la SMICO ; 6 enquêtés, soit 12%, avaient le chiffre d'affaires allant de 500\$ à 1000\$; (enquêtés, soit 10% avaient le chiffre d'affaires allant de 1500\$ à 2000\$ et 14 enquêtés, soit 28% avaient le chiffre d'affaires allant de 200\$ à 500\$.

Tableau n°4 : Chiffre d'affaires des enquêtés après l'obtention de crédit par la SMICO

Chiffre d'affaires après l'obtention de crédit	Fréquence	%
200\$ à 500\$	1	2
500\$ à 1000	7	14
1000\$ à 1500	1	2
1500\$ à 2000\$	9	18
2000\$ et plus	32	64
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

Par rapport à l'évolution de chiffre d'affaire après l'obtention de crédit, ce tableau indique que, 32 enquêtés, soit 62% ont le chiffre d'affaires élevé et supérieur à 2000\$, 9 enquêtés, soit 18% ont le chiffre d'affaires élevé allant de 1500\$ à 2000\$ et 7 enquêtés, soit 14%, ont le chiffre d'affaires élevé allant de 500\$ à 1000\$. Il s'observe qu'avant l'obtention de crédit la majorité des enquêtés avaient les chiffres d'affaires allant de 200\$ à 500\$, mais après l'obtention de crédit, le chiffre d'affaires est passé à plus de 2000\$. Ce qui nous pousse à dire que le crédit octroyé par la SMICO a permis aux bénéficiaires d'accroître leur chiffre d'affaires.

Tableau n°5 : Niveau du taux d'intérêt appliqué par la SMICO

Taux d'intérêt	Fréquence	%
Elevé	0	0

Adorable	50	100
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

La lecture de ce tableau révèle que 50 enquêtés, soit 100%, ont confirmé que le taux d'intérêt appliqué par la SMICO est adorable et leur permet de rembourser facilement les sommes octroyées.

Tableau n°6 : Remboursement de prêt à l'échéance prévue

Remboursement à l'échéance	Fréquence	%
Oui	50	100
Non	0	0
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

Pour ce qui concerne le remboursement de crédit à l'échéance prévue, le 100% des enquêtés ont confirmé qu'ils remboursent leur somme à l'échéance prévue pour ne pas subir les pénalités de capitalisation des intérêts par la SMICO.

Tableau n°7 : Difficultés rencontrées lors de remboursement

Difficultés rencontrées lors de remboursement	Fréquence	%
Pas de difficultés	38	76
Hausse du taux de change	5	10
Fuite d'un membre du groupe	3	6
Autres difficultés	4	8
Total	50	100

Source : Données recueillies sur terrain, 2024

Sur 50 enquêtés, ce tableau révèle que 38, 78%, n'éprouvent pas des difficultés lors de remboursement des sommes octroyées par la SMICO, 5 enquêtés, soit 10% éprouvent de difficulté liée à la hausse du taux de change, 4 enquêtés, soit 8% éprouvent les autres difficultés (difficulté liée au dysfonctionnement des activités de l'entreprise ou encore difficulté liée à la santé de l'entrepreneur) et 3 enquêtés, soit 6% éprouvent de difficulté liée à la fuite d'un membre du groupe (pour le crédit octroyé en groupe).

Conclusion générale

Ces résultats mettent en évidence le rôle crucial de la société de microfinance dans l'émergence des micros et petites entreprises. Sur cette base, formulons les suggestions suivantes :

- Les entrepreneurs de Kisangani devraient utiliser l'intégralité des fonds octroyés par la société de microcrédit congolais (SMICO) pour financer leurs activités commerciales.

- Ils devraient également prévoir le remboursement des dettes dans leurs bénéfices afin de garantir la viabilité financière de leurs entreprises.

Références bibliographiques

- AKTOUF, O. , *Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, P.U de Québec, 1987
- BARRE R. *Economie politique*, PUF, Paris,1967
- DEPELTEAU, F., *La démarche d'une recherche en Sciences Humaines*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003
- MATATA, P., *Pour un Congo émergent*, Edition privé, Paris, 2016
- OTEMIKONGO, J., *Guerre des méthodes en sciences sociales*, Paris, Harmattan, 2018
- www.larousse.fr/dictionnaires/français
- www.entrepreneurdumonde.org/fr/zoom-sur/microcrédit
- <https://creditmunicipal-nantes.fr/services>
- <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Micro-assurance>
- www.memoireonline.com/10/13/7476/
- www.ionos.fr/startupguide/creation/organisme-sans-but-lucratif/
- www.pouuneautreeconomie.fr/compte-cheque-postal/
- www.economy-pedia.com/11040122-small-comcompagny
- www.memoireonline.com/05/10/3472/Micro-finance-et-lutte-contre-la-pauvrete--Cas-des-micro-credits-octroyes-par-le-CERP-LET.html .
- <https://caid.cd/?page-id=5304>
- www.universalis.fr/encyclopedie/kisangani/
- <https://fr.m.wikipedia.org>
- <https://www150.statcan.gc>